

Cfdt:

**SCHNEIDER
ELECTRIC**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Chiffres clés :

Une inflation
moyenne à 4,9%
au 31/12/23

Une demande
D'enveloppe
minimale de la
Cfdt de 5%

Une proposition
de la direction
à 3,2%

**1^{ER} SYNDICAT
EN FRANCE**

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.



TOUT CE QUE
VOUS DEVEZ SAVOIR SUR

Territoire France

4 Janvier 2024

NAO 2024

Plan salarial 2024, les augmentations de salaires doivent compenser l'inflation et récompenser dignement les salariés

Une Inflation moyenne année 2023 de 4,9% à fin décembre.

C'est une nouvelle fois une année qui s'achève avec une forte inflation

Un plan salarial qui doit être à la hauteur des résultats du groupe.

2023 s'achève avec une croissance des ventes France de plus de 7%, un carnet de commandes bien rempli, une forte croissance des services, et une reprise des volumes en fin d'année.

Tout cela a été obtenu grâce à l'engagement des salariés.

Un plan salarial à la hauteur des moyens du groupe est indispensable pour récompenser les efforts de chacun.

L'attractivité de Schneider Electric passe aussi par une enveloppe salariale motivante afin d'attirer, garder les talents et ainsi éviter les départs à la concurrence, tel que nous pouvons déjà le constater.

C'est pourquoi la Cfdt demande au minimum :

- Une enveloppe globale d'augmentations de 5%
- Que ces augmentations s'appliquent aux salariés impactés par tous les PSE (certains encore en congé de reclassement ou cessation anticipée d'activité)
- Un geste pour les non cadres qui sont passés cadres (avec l'application de la NCCM) et qui auraient une année « blanche » en 2024, sans AG, ni bonus.
- Un abondement pour le plan épargne groupe de 1 409€ à 1 500€

1^{ère} proposition de la direction :

- Une enveloppe de 3,2 % pour les AG + AI
- 0,1% pour l'égalité H/F

Pour la Cfdt, il est inacceptable que cette enveloppe ne couvre même pas l'inflation, d'autant plus que les résultats de l'entreprise sont le fruit des efforts fournis par tous les salariés. Nous espérons vivement être écoutés lors de la prochaine réunion le 11 janvier !

+ D'INFOS SUR : cfdt-schneider-electric.fr